



# PRÉFET DE LA GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Basse-Terre, le 18 mars 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Covid19 :**

### **Garde des enfants pour les parents qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire et qui n'ont pas de solution alternative**

En conformité avec les mesures annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020 afin de freiner la propagation du virus et de protéger les personnes les plus vulnérables, les établissements scolaires et d'accueil du jeune enfant sont fermés depuis le lundi 16 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Cependant un service est mis en place dans les services d'accueil des jeunes enfants, écoles, collèges pour prendre en charge les enfants du ou des parents indispensables à la gestion de la crise sanitaire et qui n'ont pas d'autre solution de garde.

Le préfet sait pouvoir compter sur le sens des responsabilités de chacun, en particulier du personnel communal, du milieu associatif et de l'éducation nationale. Dans l'intérêt des malades, en particulier de nos aînés, il est essentiel que le personnel soignant ou concourant à la gestion de la crise sanitaire puisse être entièrement et sereinement mobilisé.

#### **Pour les 0-3 ans**

Les services d'accueil des jeunes enfants de plus de 10 enfants (6 pour les assistantes maternelles) ne sont plus autorisés à fonctionner.

Pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et qui n'ont pas de solution alternative de garde, des établissements réquisitionnés resteront ouverts. Ils ne pourront accueillir plus de 10 enfants, avec une stricte application des dispositions sanitaires permettant d'éviter la propagation du virus.

Ceux-ci seront orientés vers une structure conjointement par la CAF et la préfecture, au cas par cas, et les parents seront contactés individuellement. Les enfants seront acceptés sur présentation d'une attestation délivrée par la Préfecture.

Inscriptions sur <https://monenfant.fr/web/guest/recensement-covid-19>

Numéro vert d'information coronavirus : 0800 130 000

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

---

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.gouv.fr](http://www.guadeloupe.gouv.fr)



[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)



[Twitter.com/prefet971](https://Twitter.com/prefet971)



[www.instagram.com/prefet971](https://www.instagram.com/prefet971)



# PRÉFET DE LA GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Pour les 4-16 ans**

Les élèves ne sont plus accueillis dans leur établissement scolaire, à l'exception des enfants dont le ou les parents sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire, et qui n'ont pas de solution alternative de garde.

Dans le premier degré, une organisation est mise en place avec une ou deux écoles identifiées par circonscription pour accueillir et prendre en charge ces élèves.

Vous trouverez la liste évolutive desdits établissements sur le site internet du rectorat :  
[www.ac-guadeloupe.fr](http://www.ac-guadeloupe.fr)

Une permanence est assurée dans tous les collèges.

Les établissements qui restent ouverts acceptent les enfants sur justificatif de l'activité professionnelle du ou des parents (carte professionnelle, fiche de paie). Les classes ne peuvent pas compter plus de 10 enfants, avec une stricte application des dispositions sanitaires permettant d'éviter la propagation du virus.

En cas de difficulté, vous pouvez vous signaler en composant le 05 90 47 81 31 de 8h à midi ou en adressant un mail à [accueil.enfants.personnels.santé@ac-guadeloupe.fr](mailto:accueil.enfants.personnels.santé@ac-guadeloupe.fr).

Numéro vert d'information coronavirus : 0800 130 000

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

---

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.gouv.fr](http://www.guadeloupe.gouv.fr)



[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)



[Twitter.com/prefet971](https://Twitter.com/prefet971)



[www.instagram.com/prefet971](https://www.instagram.com/prefet971)